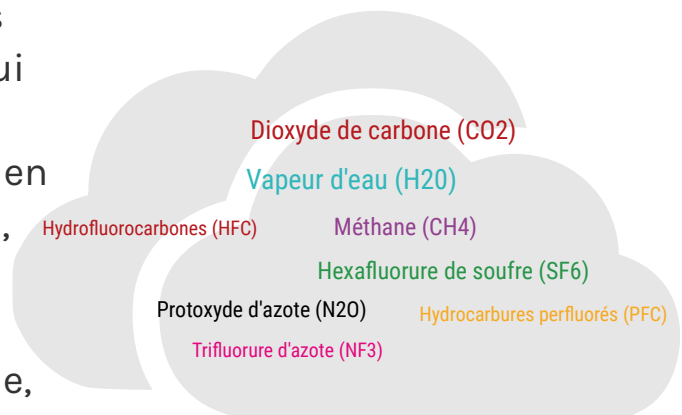


Le Bilan des émissions de gaz à effet de serre Département du Puy-de-Dôme

L'effet de serre est un mécanisme thermique naturel : les gaz naturellement présents dans l'atmosphère jouent le rôle d'un "couvercle" qui retient une partie du rayonnement solaire renvoyé par les sols, et permet ainsi le maintien d'une température moyenne de 18°C sur Terre, propice à la vie. L'ajout de gaz à effet de serre par les activités humaines va "épaissir" ce couvercle et ainsi déséquilibrer ce mécanisme, l'atmosphère retient alors trop d'énergie solaire et la température moyenne du globe augmente.



Pourquoi un bilan des émissions de gaz à effet de serre ?

La réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre est une obligation réglementaire pour les collectivités locales et leur permet de connaître précisément les sources d'émissions de ces gaz.

Deux catégories d'émissions de gaz à effet de serre sont distinguées : les émissions directes (qui ont lieu sur le site analysé) et les émissions indirectes (qui ont eu lieu en amont ou en aval). Au sein de ses deux catégories on distingue 3 périmètres ou « scopes ».

Scope 1

Les émissions directes de l'énergie (chaudières, véhicules, etc.)

Scope 2

Les émissions indirectes de l'électricité et des réseaux de chaleur

Scope 3

Toutes les autres émissions indirectes : extraction et raffinage des carburants, production des biens achetés, traitement des déchets, etc.

Quel périmètre pour le conseil départemental ?

Bâtiments (énergie)



Bâtiments administratifs (2012-2018)
Collèges (2012-2018)

Alimentation



Restaurants administratifs (2018)
Cantines des collèges (2018)

Autres postes



Produits promotionnels (2018)
Pâturages (2018)

Certains postes ont été pris en compte dans le bilan de 2012 et dans celui de 2018, ce qui permet de les comparer

Déplacements



Transports scolaires (2012)
TAD (2012)
Déplacements domicile-travail des agents (2012-2018)
Déplacements professionnels des agents (2012-2018)

Routes

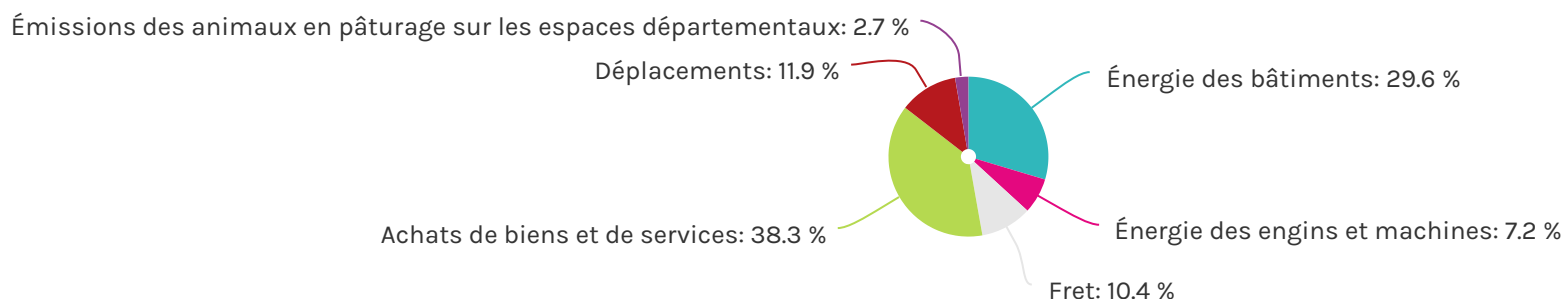


Véhicules utilitaires, engins (2012-2018)
Construction (2012-2018)
Entretien, sel (2012-2018)

Les résultats du bilan

28 163 t CO2e émises par les activités du conseil départemental en 2018.

Les postes les plus émetteurs sont les **achats** et **l'énergie des bâtiments**.



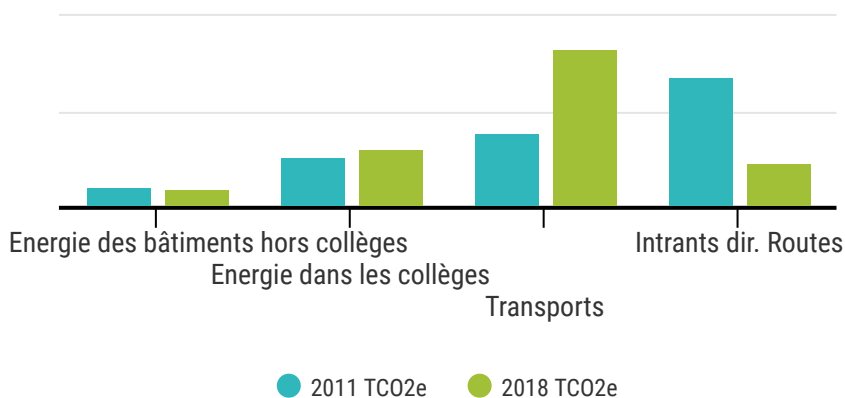
Des évolutions importantes depuis 2012

27% C'est la réduction des émissions du Département pour les postes comparables entre 2011 et 2018.

Cette diminution importante place le Département dans une tendance positive d'atteinte des objectifs Facteur 4.

Le poste présentant la plus forte diminution des émissions est celui des intrants. Cela s'explique notamment par la diminution des travaux neufs réalisés par la DGRMP*.

Le "Facteur 4" est un objectif mondial de division par 4 des émissions de GES entre le niveau de 1990 et 2050. Il est entériné en France dans le Grenelle de l'environnement de 2007.



Une **augmentation** des émissions du **parc routier** (véhicules utilitaires et voitures) mais **des émissions domicile-travail en baisse**.



Les postes les plus émetteurs

Les achats constituent le principal poste d'émissions de gaz à effet de serre du département, avec plus de 10 000 tCO₂e.



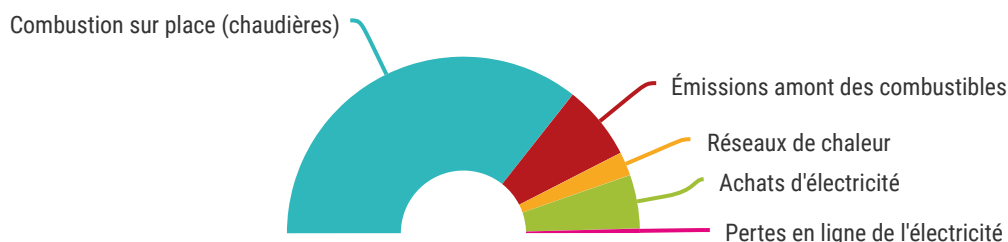
Les gaz à effet de serre émis par la DGAD* proviennent des repas servis dans les cantines des collèges.

Les émissions de la DGRMP* sont liées aux matériaux de constructions utilisés pour les routes, notamment les enrobés.

La consommation d'énergie dans les bâtiments représente environ 30% des émissions du département.

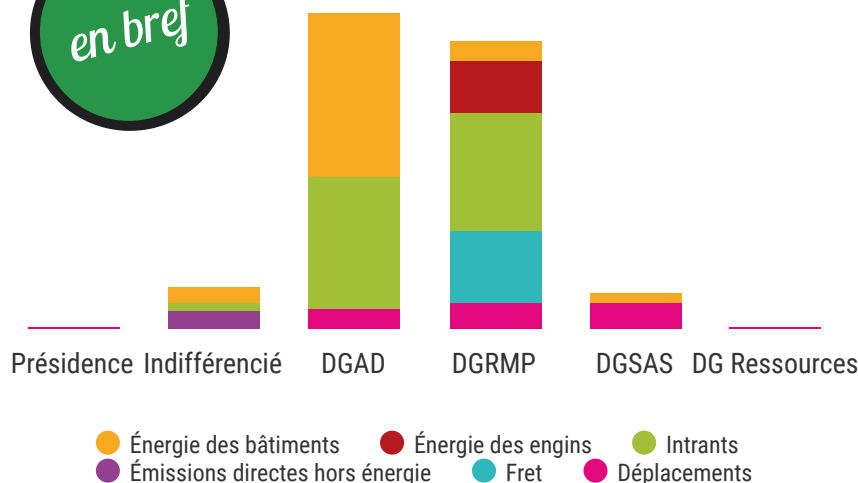
L'essentiel des émissions de ce poste est dû aux combustions sur place, c'est-à-dire à l'utilisation d'énergie dans les chaudières des bâtiments, cette énergie étant généralement couverte par des sources fossiles dont l'empreinte carbone est importante.

Émissions énergétiques des bâtiments par sources (tCO₂e)



75%

de ces émissions sont imputables au patrimoine immobilier des collèges (DGAD).



Les DGAD et DGRMP présentent l'empreinte carbone la plus importante, celle-ci étant liée à la présence dans ces directions de deux des compétences les plus lourdes matériellement : **les collèges et les routes**. Ainsi, la DGAD représente 47% des émissions du Département et la DGRMP en représente 41%.

Un plan d'actions pour réduire les émissions

Le Département décline sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre en un plan d'actions.

Un chiffrage en tonnes équivalent CO2 (tCO2e) est réalisé et des indicateurs sont définis pour suivre l'efficacité du plan.

15 actions réparties en **4** axes à mettre en œuvre d'ici 2023.



Axe 1 - Réduire les consommations d'énergie

- 1 - Améliorer la performance thermique des collèges
- 2 - Expérimenter le remplacement d'installations de chauffage au fioul par des systèmes de chauffage performants
- 3 - Intégrer des éco-critères dans les marchés publics
- 4 - Intégrer des fiches standardisées (CEE) pour les marchés publics relatifs au transport et aux bâtiments

Axe 2 - Diminuer l'empreinte carbone de l'alimentation

- 1 - Augmenter la part du bio et tendre vers le 100% local dans les cuisines des collèges
- 2 - Augmenter la part du bio et du local dans les cuisines administratives
- 3 - Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour la sensibilisation à l'alimentation bio et locale

Gain estimé pour les 9 actions quantifiables (soit 60% du plan d'actions) : 576 tCO2e

Axe 3 - Optimiser les mobilités

- 1 - Optimiser et renforcer le plan de déplacements
- 2 - Augmenter la part de véhicules propres dans la flotte du Département
- 3 - Mettre en place un service de location de VAE* et de véhicules électriques pour les déplacements personnels des agents
- 4 - Installer des bornes de recharge dans les bâtiments du Département

Axe 4 - Sensibiliser aux bonnes pratiques

- 1 - Sensibiliser les différents publics aux économies d'énergie
- 2 - Sensibiliser les élus et les agents aux modes de déplacement alternatifs et poursuivre la sensibilisation à l'écoconduite
- 3 - Créer un comité de suivi des actions du bilan carbone
- 4 - Réduire l'empreinte carbone des objets promotionnels



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

